

Zurich, le 22 juin 2018

## **Christoph Schaer nommé nouveau directeur de suissetec**

**En amont de l'assemblée des délégués de printemps, qui s'est déroulée à Fribourg, le comité central de suissetec a choisi le nouveau directeur de l'association en la personne de Christoph Schaer. Celui-ci prendra la succession de Hans-Peter Kaufmann au 1<sup>er</sup> juillet 2019.**

Christoph Schaer (49 ans) est entré chez suissetec en 2008 en tant que responsable du département Technique et gestion d'entreprise. Au fil du temps, il est également devenu directeur suppléant de l'association. Christoph Schaer s'est révélé le candidat idéal. Avec une première formation de monteur-électricien et des études d'ingénieur en informatique et en économie, il possède d'excellentes connaissances dans le domaine technique. En outre, après de nombreuses années à un poste de direction, il a une grande expérience du management.

Daniel Huser, président central de suissetec, est très satisfait de ce choix : « Nous pouvons être heureux d'avoir trouvé un successeur au sein même de nos rangs. Il connaît intimement l'association et, par conséquent, il est le mieux placé pour défendre les intérêts de nos membres. »

Christoph Schaer reprendra la direction opérationnelle de suissetec suite au départ à la retraite de Hans-Peter Kaufmann. Celui-ci quittera l'association en juin 2019, après 13 ans passés au service de la technique du bâtiment.

### **Nouvelle CCT**

Lors de l'assemblée, les délégués ont approuvé la nouvelle convention collective de travail, déjà adoptée par les partenaires sociaux. Celle-ci définit notamment un champ d'application étendu. Par ailleurs, les heures supplémentaires peuvent désormais être payées sans supplément jusqu'à un maximum de 120 heures. Les jours de formation continue ainsi que les congés paternité et maternité sont soumis à une nouvelle réglementation. Les salaires minimaux ont quant à eux été augmentés. Enfin, les catégories de salariés ont été adaptées (installateur 1, 2 et 3).

### **Révisions des formations initiales**

Les révisions des formations initiales ont constitué un point important à l'ordre du jour de l'assemblée. Il y a près de deux ans et demi, les délégués avaient accepté la prolongation de trois à quatre ans des apprentissages d'installateur sanitaire CFC, de ferblantier CFC et d'installateur en chauffage CFC. Depuis, l'élaboration des nouvelles ordonnances sur la formation a été menée bon train.

Les résultats présentés ont été approuvés par les délégués et feront l'objet d'une consultation officielle en automne 2018. La voie vers les révisions est ainsi définitivement dégagée. Le début de l'apprentissage selon les nouvelles ordonnances des trois métiers mentionnés est prévu à l'été 2020. Pour les constructeurs d'installations de ventilation CFC (formation également révisée) et les projeteurs en technique du bâtiment CFC (révision partielle), ce sera déjà le cas à l'été 2019.

**Photos et autres informations :**

[https://suissetec.getbynder.com/web/16f5176179c8f027/dv\\_2018/](https://suissetec.getbynder.com/web/16f5176179c8f027/dv_2018/)

Martina Bieler, responsable suppléante de la communication,  
Téléphone +41 43 244 73 43, e-mail [martina.bieler@suissetec.ch](mailto:martina.bieler@suissetec.ch)

---

**suissetec**

L'Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec) est une association de branches et d'employeurs. Elle réunit des entreprises et des organisations actives dans les domaines ferblanterie / enveloppe du bâtiment, sanitaire (y compris conduites souterraines), chauffage, ventilation et climatisation / froid. L'association représente toutes les étapes de la chaîne de valeur, c'est-à-dire les fabricants, fournisseurs, bureaux d'études et entreprises d'exécution.